



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Revalorisation visites à domicile médecins

Question écrite n° 31553

Texte de la question

Mme Émilie Bonnivard attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des associations SOS Médecins sur le territoire et leur implication dans la lutte contre la Covid-19. Ces médecins, présents 24 heures sur 24 et 365 jours par an, ont su s'adapter à la situation en réorganisant leur front de garde et en mettant en place un système de téléconsultation, voire de consultation téléphonique, en l'absence d'infrastructure numérique. Malgré les risques encourus, ils ont continué à faire des visites à domicile auprès des personnes les plus fragiles. Ces visites à domicile sont irremplaçables pour les patients qui ne peuvent pas se déplacer car elles permettent de réaliser un examen optimisé, de garder un contact indispensable avec les patients et de ne pas saturer les services des urgences. Les associations SOS Médecins demandent de toute urgence une juste revalorisation de la visite à domicile alors qu'une majoration des visites en Ehpad vient d'être mise en place. Elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement en la matière permettant de mettre fin à une injustice tarifaire qui pourrait conduire à un désengagement des médecins de terrain, indispensables au bon fonctionnement de la médecine de ville.

Données clés

Auteur : [Mme Émilie Bonnivard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31553

Rubrique : Assurance maladie maternité

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2020](#), page 5248

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)